

Faut-il recruter plus d'enseignants ?

A l'aide de données statistiques, on étudie le problème du recrutement des enseignants en France. Contrairement à ce qu'affirme le discours officiel, la baisse des effectifs n'apparaît nullement justifiée. L'évolution démographique plaide plutôt en faveur d'un plan pluriannuel d'augmentation des recrutements. Ces constatations sont mises en perspective avec les réformes actuelles (réforme des lycées, « masterisation »...).

Chaque année, vers la fin décembre, l'angoisse monte parmi les candidats aux concours d'enseignement et parmi les enseignants qui les y préparent. En effet, tous attendent avec anxiété que les services ministériels dévoilent le nombre de postes mis aux concours. Qu'en est-il cette année ? Pour les candidats aux concours du second degré, l'heure est au soulagement : pour chacun des concours de l'enseignement public, le total des postes toutes voies d'accès confondues est rigoureusement identique à la session 2009 (voir tableau 1)¹.

Concours	Session 2008				Session 2009			
	Externe	3 ^{ème}	Interne	Total	Externe	3 ^{ème}	Interne	Total
Agrégation	1245		760	2005	1245		760	2005
CAPES	5062	83	608	5753	5095	50	608	5753
CAPEPS	400			400	400			400
CAPET	242		12	254	242		12	254
CAPLP	1288	30	220	1538	1318		220	1538

Tableau 1 : Comparaison des postes mis aux concours du second degré de l'enseignement public en 2008 et 2009.²

Cependant, nous allons voir que malgré ce qui semble être une bonne nouvelle, les sources d'inquiétude sont nombreuses. Tout d'abord, le sort des concours du premier degré est bien différent : le nombre total de postes passe de 9994 en 2008 à 7165 en 2009 (-28,3%). Ensuite on peut s'intéresser à la tendance depuis 1996 : la chute est générale (voir Figure 1). Toutes voies d'entrée confondues, entre 1996 et 2009, la baisse est de -59,9% à l'agrégation, -64,5% au CAPES, et -67,5% sur l'ensemble des concours du second degré public. Pour les concours du premier degré, elle est plus limitée (-27%), en raison d'une hausse de 1997 à 2004.

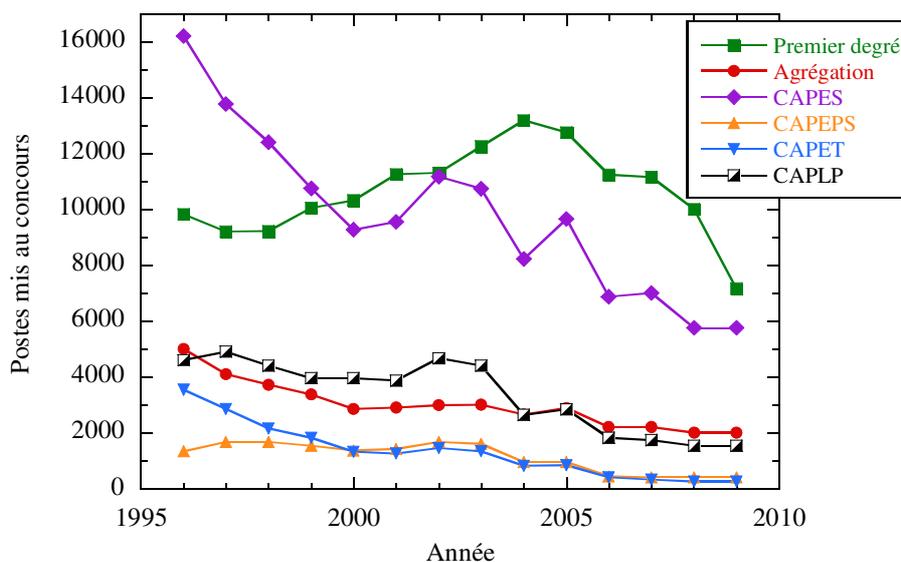


Figure 1 : Nombre de postes mis au concours de 1996 à 2009.

Si le nombre de postes mis au concours est un bon indicateur des attentes de l'administration, on peut également s'interroger sur le nombre de recrutements effectifs. En effet, il existe une idée répandue selon laquelle les postes ne seraient pas tous pourvus. Cette idée est infondée pour les concours du premier degré, où le taux de remplissage des postes est compris entre 99,1 et 100 % depuis 1996. Pour les concours du second degré, s'il est vrai qu'en 1996 tous les postes n'étaient pas pourvus (taux de remplissage de 78,8 % à l'agrégation, 65,45 % au CAPES, 74,4% sur l'ensemble des concours publics), sur le reste de la période, aucun taux de remplissage n'est inférieur à 81,6 %, et le taux sur l'ensemble des concours publics dépasse 95,3 % depuis 2000 et 99,4 % depuis 2006.³

¹ Les sources de données utilisées sont indiquées en annexe.

² Signification des sigles utilisés : **CAPES** : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, **CAPET** : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique, **CAPEPS** : certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive, **CAPLP** : concours d'accès au professorat de lycée professionnel.

³ Ainsi, entre 1996 et 2008, le nombre d'admis baisse de -49,2% à l'agrégation, de -45,9% au CAPES, et -43,4% sur l'ensemble des concours du second degré public.

La baisse du nombre de postes ne peut constituer à elle seule une source d'inquiétude immédiate (mis à part pour les candidats !). Il faut la mettre en perspective avec une analyse démographique. Comme on le sait, nous assistons actuellement à une augmentation massive des départs à la retraite dans tous les métiers. L'éducation nationale n'est pas épargnée, et c'est ce qui permet au gouvernement de tenir ses objectifs de réduction des effectifs (voir Figure 2).

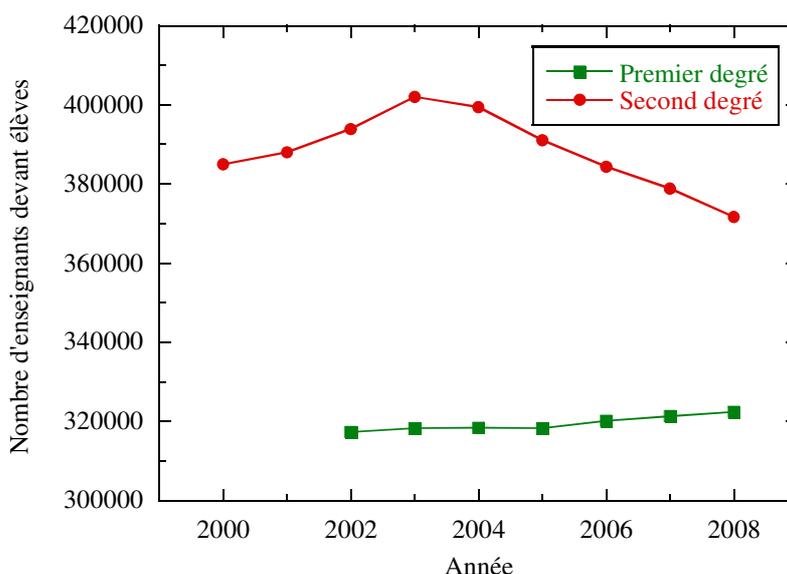


Figure 2 : Nombre d'enseignants devant élèves dans les établissements publics (France métropolitaine + DOM).

Ainsi les effectifs enseignants du second degré public ont diminué de 7,5 % entre 2003 et 2008. Le premier degré garde des effectifs relativement constants, en raison de la hausse des recrutements de 1997 à 2004 évoquée plus haut, combinée à une pyramide des âges légèrement différente, sans doute liée au départ à la retraite à 55 ans des instituteurs.

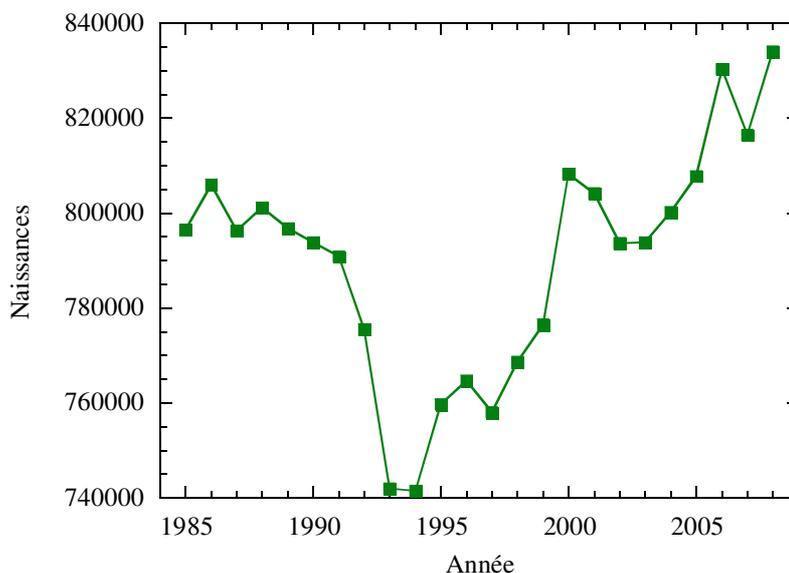


Figure 3 : Naissances annuelles en France métropolitaine + DOM

Enfin, on peut se demander si cela constitue un réel problème. Le discours officiel ne nous répète-t-il pas que le nombre de collégiens et de lycéens diminue ? C'est ignorer le « baby boom » que connaît la France ces dernières années.⁴ L'INSEE dénombre 801 000 naissances en 2008 en France métropolitaine, un chiffre jamais atteint depuis 1981. La tendance est à l'augmentation (voir Figure 3) : les naissances annuelles ont progressé de 12,5 % depuis 1994.

Or la plupart des enfants nés en 1997 viennent d'entrer au collège, tandis que beaucoup de ceux nés en 1991 vont passer le baccalauréat. La baisse actuelle du nombre d'élèves dans le second degré est donc liée au creux dans les naissances en 1993-1994. On conçoit aisément au vu de la figure 3 que cette situation va bientôt changer. On peut se

⁴ La France a conservé en 2008 un taux de fécondité record, Anne Chemin, Le Monde du 13 janvier 2009.

livrer à un exercice de prospective. En prenant un parcours scolaire type, on s'attend à ce que les élèves présents dans le second degré lors de l'année scolaire N/N+1 soient nés entre les années N-17 et N-11 incluses. En additionnant les naissances de cet intervalle, on obtient une estimation qu'on peut comparer aux chiffres officiels. On constate une surestimation systématique de 20 % par rapport au nombre d'élèves dans l'enseignement public : elle correspond presque exactement à la part de l'enseignement privé. A l'aide du raisonnement précédent et en tenant compte de cette correction de 20 %, on peut non seulement bien vérifier les chiffres connus, mais aussi faire des prédictions (voir Figure 4). Il apparaît que le creux dans les effectifs d'élèves devrait se produire en 2009 ou 2010. Même si les projections ne sont qu'approximatives, on peut affirmer qu'une augmentation de près de 7 % se produira sur les 10 ans à venir. Pour le premier degré élémentaire public, les chiffres officiels indiquent que le nombre d'élèves a atteint son minimum en 2003, et à progressé de 4% sur la période 2003-2007. Un raisonnement analogue au précédent prévoit une hausse de plus de 8% entre 2003 et 2014.

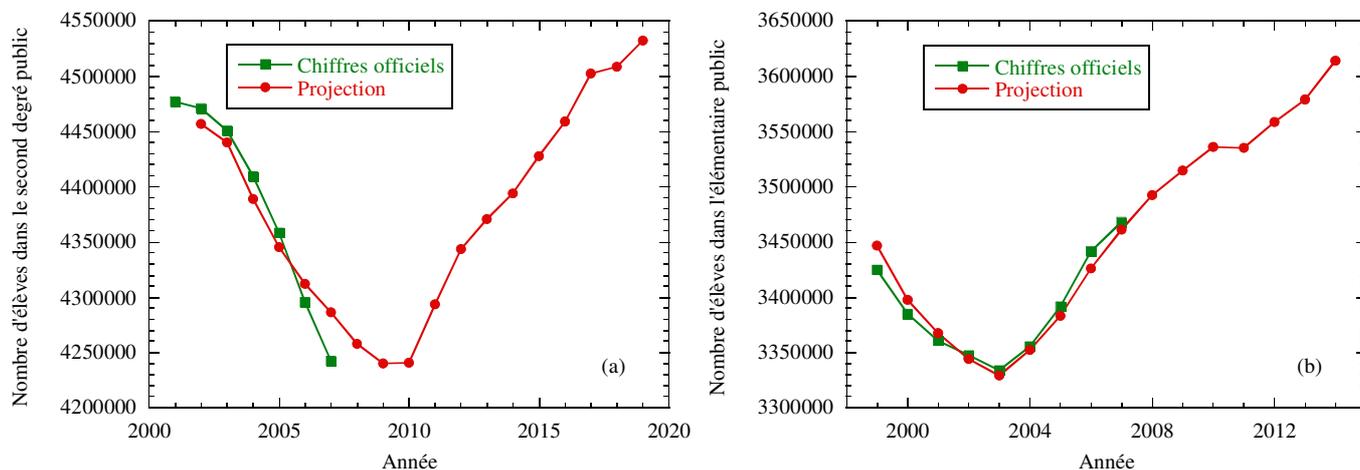


Figure 4 : Nombre d'élèves dans le second degré public (a) et dans le premier degré élémentaire public (b).

Il y a donc urgence : oui, il faut recruter plus d'enseignants. Le ministère aurait dû prévoir un plan pluriannuel d'augmentation du nombre de postes aux concours. Une variation des recrutements par « à coups » peut nuire à la qualité du recrutement et représente une injustice pour les candidats. D'autres solutions, à défaut d'être souhaitables, existent, et on peut craindre qu'elles soient bientôt mises en œuvre. En réduisant le nombre d'heures hebdomadaires pour chaque élève, en supprimant les séances en demi-groupe, ou en augmentant le service d'enseignement des professeurs, on rattrape mécaniquement une partie du manque annoncé. On peut également compter sur un développement de l'enseignement privé pour absorber l'excédent d'élèves. Un remède plus subtil pourrait être rendu possible par la réforme du recrutement et de la formation des enseignants actuellement envisagée (« masterisation »). D'une part en supprimant l'année de stage de formation rémunéré, cette réforme prévoit que les nouveaux enseignants travailleront à temps plein dès la rentrée suivant leur réussite au concours. D'autre part en combinant la préparation aux concours d'enseignement avec celle d'un « master pédagogique », elle créerait une population d'étudiants reçus au master et « collés » au concours. Ces reçus-collés constitueraient un volant d'enseignants potentiels, à qui on ne donnerait pas le statut de fonctionnaires, mais qui pourraient alimenter l'enseignement public et privé quand il y en a besoin... au prix d'une précarité accrue.

Dès les prochaines années, un problème majeur va se poser, résultant de la combinaison d'un afflux massif d'élèves et d'une politique récurrente de réduction des effectifs enseignants. Le gouvernement semble l'ignorer. On peut interpréter cette indifférence de deux façons : ou l'administration n'a pas vu venir cette situation, ou elle a déjà choisi les moyens d'y remédier, mais ne préfère pas – pour l'instant – les faire connaître.

Annexe : sources utilisées

Pour les données relatives à l'éducation :

- Données récentes (2008 et 2009) :

Système d'information et d'aide aux concours du premier degré (SIAC1)

<http://www.education.gouv.fr/pid97/siac1.html>

Système d'information et d'aide aux concours du second degré (SIAC2)

<http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>

- Données antérieures à 2008 :

Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, éditions 2007 et 2008, édité par la Direction de l'évaluation, la prospective et la performance, Ministère de l'éducation nationale.

Pour les données démographiques : INSEE, janvier 2009.